



**Conférence générale**

**Quatorzième session**

Vienne, 28 novembre-2 décembre 2011

**Renseignements préliminaires à l'intention des participants**

**Additif**

**Table des matières**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Cartes d'accès à la Conférence .....	2-7	2
Cartes d'accès à l'économat .....	8	2
Entrée des voitures de fonction au CIV .....	9-11	3
Liste des orateurs .....	12	3
Liste des participants .....	13	3
Déclarations des représentants .....	14	3
Capacité d'accueil de la salle des séances plénières .....	15	3
Récepteurs des salles de réunions .....	16	4
Bureau d'information .....	17	4
Contact avec les médias .....	18	4
 Annexes		
Modèle de note verbale concernant la délivrance des cartes d'accès à la Conférence .....	5	
Modèle de note verbale concernant l'accès d'un véhicule au CIV .....	6	
Avant-projet de calendrier de travail .....	7	

*Note:* On trouvera dans le présent document les renseignements sur la session de la Conférence générale qui étaient disponibles au moment de l'impression. Des renseignements supplémentaires ainsi que des informations détaillées sur la répartition des bureaux et les numéros de téléphone figureront dans le premier numéro du *Journal*.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



1. Le présent document contient des renseignements mis à jour après la publication du document GC.14/INF.1.

#### **Cartes d'accès à la Conférence**

2. Comme indiqué au paragraphe 13 du document GC.14/INF.1, chaque participant devra, pour accéder au CIV au cours de la session, porter une carte avec photographie. **Il est souligné que les participants doivent s'employer à se faire inscrire et à obtenir leur carte d'accès AVANT la Conférence pour éviter les engorgements à l'entrée du CIV. Cela est d'autant plus important que de nouvelles procédures de sécurité ont été mises en place pour les visiteurs, qui doivent se soumettre à un contrôle aux rayons X AVANT de se présenter à la Porte 1 pour obtenir leur carte d'accès.**

3. Afin d'aider les représentants à cet égard et d'éviter ainsi la formation de files d'attente le jour de l'ouverture, certaines démarches peuvent être effectuées avant la session. Les missions permanentes à Vienne peuvent faire établir les cartes d'accès des représentants qui ne vivent pas à Vienne avant leur arrivée en communiquant par écrit leur nom et titre complets, ainsi que leur adresse électronique. Les notifications écrites portant une signature autorisée doivent être envoyées en pièce jointe à un courrier électronique à l'adresse pmo-registration@unido.org, au plus tard le lundi 21 novembre 2011. L'original des notifications doit toujours être envoyé au Secrétariat des organes directeurs, bureau D2209, ONUDI, Centre international de Vienne, B.P. 300, 1400 Vienne (Autriche).

4. Les représentants se rendant à Vienne sont vivement encouragés à profiter de la possibilité de se faire inscrire avant la session. À cette fin, le bureau des cartes d'identité à la Porte 1 du CIV sera ouvert aux heures suivantes:

Jeudi 24 et vendredi 25 novembre	8 heures-16 heures
Dimanche 27 novembre	15 heures-18 h 30
Lundi 28 novembre	8 heures-16 heures
Mardi 29 novembre	8 heures-16 heures

5. Les représentants qui ne peuvent se faire inscrire avant le 28 novembre 2011 sont encouragés à arriver le plus tôt possible le matin, des files d'attente pouvant se former par suite des contraintes liées au manque d'espace et aux mesures de sécurité.

6. Les missions permanentes qui souhaitent que les cartes d'accès à la Conférence soient remises à l'avance à une personne autre que leurs détenteurs doivent envoyer une note verbale à l'adresse pmo-registration@unido.org. Un modèle figure à l'annexe 1.

7. Les représentants qui détiennent déjà une carte d'accès ne figureront sur la liste des participants que si leur nom a été transmis dans les communications concernant la composition de la délégation faites au Secrétariat.

#### **Cartes d'accès à l'économat**

8. Les cartes d'accès à l'économat dont bénéficient les chefs de délégation seront délivrées au bureau des cartes d'identité, à la Porte 1, de midi à 16 heures le lundi

28 novembre 2011 et de 8 heures à 16 heures le mardi 29 novembre 2011. Si une carte d'accès ne peut être délivrée en main propre à un chef de délégation, elle pourra être remise à un membre de la délégation concernée.

#### **Entrée des voitures de fonction au CIV**

9. Les voitures enregistrées des missions permanentes pourront stationner au CIV comme à l'habitude. Le CIV ne prévoit pas de places de stationnement pour les voitures non enregistrées. Celles-ci pourront toutefois, sur demande écrite, être autorisées à déposer ou à prendre des passagers. Une note verbale devra être envoyée à cet effet au Secrétariat des organes directeurs, bureau D2209, par courrier électronique ([protocol@unido.org](mailto:protocol@unido.org)) ou par télécopieur ((+43-1) 26026 6874). Un modèle figure à l'annexe 2. Les autorisations d'entrée seront délivrées au bureau des cartes d'identité à la Porte 1 avant la conférence.

10. Les taxis ne sont pas autorisés à pénétrer dans les locaux du CIV. Les représentants qui arrivent en taxi doivent demander à se faire déposer à la Porte 1 et se rendre au CIV à pied.

11. Les participants ne disposant pas de voiture de fonction ont tout intérêt à utiliser le système de transports en commun qui est excellent, car le CIV se trouve à côté de la station "Kaisermühlen-Vienna International Centre" de la ligne de métro U1.

#### **Liste des orateurs**

12. Comme il est indiqué aux paragraphes 20 et 21 du document GC.14/INF.1, la liste des orateurs désirant participer au débat général a été ouverte le 9 novembre 2011. Les demandes doivent être adressées au Secrétariat des organes directeurs, bureau D2213, par courrier électronique ([a.larcos@unido.org](mailto:a.larcos@unido.org)), par téléphone ((+43-1) 26026-3031) ou par télécopieur ((+43-1) 26026 6874).

#### **Liste des participants**

13. Comme indiqué aux paragraphes 7 et 8 du document GC.14/INF.1, une liste provisoire des participants sera publiée le premier jour de la session. Elle présentera des informations sur la composition des délégations communiquées au Secrétariat avant le mercredi 23 novembre 2011, 17 heures. Les noms et titres seront reproduits conformément aux informations reçues des gouvernements et des organisations. Les délégations sont priées de notifier par écrit au bureau d'inscription ou au Secrétariat de la Conférence toute modification ultérieure afin de garantir l'exactitude de la liste finale.

#### **Déclarations des représentants**

14. Conformément aux recommandations des missions permanentes à Vienne sur l'organisation du travail discutée le 31 octobre 2011, les représentants sont instamment priés de limiter à 10 minutes leurs interventions lors du débat général.

#### **Capacité d'accueil de la salle des séances plénières**

15. La capacité d'accueil de la salle des séances plénières devrait être extrêmement réduite lors de la cérémonie d'ouverture de la session, le lundi

28 novembre 2011. Il a donc fallu limiter le nombre total de sièges attribués à chaque délégation. Ces restrictions ne s'appliqueront que lors de la cérémonie d'ouverture, le matin du lundi 28 novembre 2011.

#### **Récepteurs des salles de réunions**

16. Des récepteurs seront mis à disposition lors des séances plénières et des séances de la Grande Commission pour permettre aux participants de suivre les débats dans les langues officielles de la Conférence. **Étant donné que ces récepteurs doivent être révisés entre les séances, les participants sont priés de ne pas les emporter.**

#### **Bureau d'information**

17. Un bureau d'information sera mis en place à l'entrée du bâtiment M où des informations générales concernant la Conférence, l'emplacement des salles de réunion et des bureaux, les numéros de téléphone, etc. pourront être obtenues.

#### **Contact avec les médias**

18. Des informations relatives aux services mis à la disposition des médias figurent aux paragraphes 57 et 58 du document GC.14/INF.1. Les demandes de renseignements doivent être adressées à M. Mikhail Evstafyev, Groupe de la sensibilisation du public et de la communication, ONUDI, CIV, B.P. 300, A-1400 Vienne, par courrier électronique ([m.evstafyev@unido.org](mailto:m.evstafyev@unido.org)) ou par téléphone ((+43-699) 1459 7329).

**Annexe 1****Modèle de note verbale concernant la délivrance des cartes d'accès à la Conférence**

[EN-TÊTE]

La Mission permanente de [PAYS] auprès de l'ONUDI a l'honneur de confirmer que [PRÉNOM NOM] a été autorisé à retirer, le [24/25/27/28/29] novembre 2011, les cartes d'accès à la Conférence préimprimées des participants à la quatorzième session de la Conférence générale dont les noms suivent:

[PRÉNOM NOM, TITRE FONCTIONNEL]  
[PRÉNOM NOM, TITRE FONCTIONNEL]

[Date]

[Sceau officiel]

## Annexe 2

### Modèle de note verbale concernant l'accès d'un véhicule au CIV

[EN-TÊTE]

La Mission permanente de [PAYS] auprès de l'ONUDI a l'honneur d'informer le Secrétariat des organes directeurs de l'ONUDI que le véhicule dont les caractéristiques figurent ci-dessous aura besoin d'accéder au Centre international de Vienne (Porte 2) du 28 novembre au 2 décembre 2011 afin de déposer et de prendre les membres de la délégation du [PAYS] participant à la Conférence générale.

Numéro de plaque d'immatriculation:

Nom du conducteur:

[Date]

[Sceau officiel]

Annexe 3

## Avant-projet de calendrier de travail